

Séjour Handiski



du 28 Janvier au 1er Février 2019



SEJOUR HANDISKI



L'association Handikraft, vous propose de participer à un séjour ski qu'elle organise sur le domaine de Font-Romeu/ Pyrénées 2000.

Ces 5 jours, pour vous initier, perfectionner, être piloté ou guidé à la pratique du ski assis ou debout en toute sécurité dans un décor unique.

L'équipe Handikraft assistée du Comité Régional L-R et du Comité Départemental 66 Handisport est composée de bénévoles formés, de moniteurs de ski ESF spécialisés et du CTFR ski Languedoc-Roussillon.

Ces personnes vous accompagneront durant votre séjour afin que vous profitiez pleinement des joies du ski et des bienfaits de la montagne.

Nous espérons très bientôt vous accueillir sur l'un de nos séjours.

Inscription

avant le

29 Décembre 2018



INFORMATIONS PRATIQUES

Notre capacité d'accueil sur ce stage se limite à 8 skieurs assis pour un total de 12 handiskieurs maxi.

La pratique du ski assis comme du ski guidé est accessible aux débutants comme aux confirmés, le choix du guidage ou de l'appareil utilisé (uniski, dualski, HOC Glide, Tempo, Tandem'Flex) dépend de vos souhaits, possibilités physiques et/ou sensoriels, et de la disponibilité du matériel.

Hébergement

*Dans le confort d'un hôtel club avec 4 chambres adaptées (depuis 2015),
ancien hôtel de luxe dans les années 70,
et dépendant aujourd'hui du ministère de la défense, vous êtes accueillis en ½ pension.
Du lundi 17h00 au vendredi 10h00.
Avec parking privé (non couvert), ascenseur, restauration, bar et animations.*

IGESA LES SORBIERS.



*Au cœur des Pyrénées, aux portes de l'Espagne et d'Andorre,
découvrez un site préservé, propice à la pratique de nombreuses
activités pour des vacances inoubliables.
Situé à 1600 m d'altitude sur le plateau de la Cerdagne, dans un cadre
exceptionnel, l'hôtel club « Les Sorbiers » fait face
au Massif du Cambre d'Aze.*



Domaine Skiable

*A 10mn en voiture de votre hébergement,
Le premier jour, rendez-vous à Font-Romeu (Les Aïrelles) 13h30
La location du matériel ski debout se fait à FONT-ROMEUE LOISIR à P2000
(à coté de la patinoire).*

Font-Romeu Pyrénées 2000

Font-Romeu est une station fabuleuse pour le ski alpin.
La variété des pistes comble tous les niveaux de skieurs, du débutant au confirmé.
80% des pistes de ski de Font-Romeu/Pyrénées 2000, situées entre 1650 m et 2250 m d'altitude, sont couvertes par des canons à neige, assurant un ski de qualité toute la saison.

La station est baignée de soleil 325 jours par an (le record français !), l'altitude et la qualité de l'air en font un centre d'entraînement phare pour les athlètes.

La beauté et la variété des paysages complètent le succès du séjour, entre sentiers sillonnés de sapins et larges pistes ouvertes sur un panorama infini.





INFORMATIONS GENERALES



DATES

Du 28 JANVIER au 1er FEVRIER 2019

« Les Airelles » sur le domaine skiable de Font-Romeu/Pyrénées 2000.

PUBLIC

Le séjour Handiski s'adresse à toute personne en situation de handicap moteur, visuel désireuse de découvrir ou redécouvrir les plaisirs du ski alpin.



TARIF

720€ le stage

Ce tarif comprend : la ½ pension, les repas du midi à « Les Airelles », le matériel spécialisé handiski, les forfaits remontées mécaniques, ainsi que l'accompagnement sur les pistes.

Non inclus : L'équipement ski et le transport.

Possible : un accompagnant (famille, ami): **250€**

Inclus : La ½ pension, les repas du midi et les forfaits.

Renseignements auprès de l'association Handikraft.

Niveaux de pratique

DECOUVERTE: réservé aux **skieurs débutants, ou non autonomes** vous découvrirez selon votre handicap l'**uniski, le dual-ski, le Tempo ou le tandem flex** dans leurs limites d'utilisation et de conditions de sécurité ou le **ski guidé** avec toutes les techniques de guidage et les aspects sécuritaires. Très rapidement vous apprendrez à utiliser le téléski et le télésiège en toute sécurité et goûterez aux joies de la glisse des pistes vertes, bleues, rouges voir noires pour les plus audacieux.

INTERMEDIAIRE: réservé aux **skieurs ayant des notions de glisse**, vous pourrez perfectionner la prise de télésiège et les techniques du virage pour enchaîner dans la joie et la bonne humeur vos trajectoires préférées.

CONFIRMES: pratique ouverte aux **skieurs confirmés pratiquant de l'uniski, dual-ski, ou ski guidé**, elle introduit des compétences en ski alpin: acceptation de la pente (piste rouge), maîtrise du virage conduit et dérapé. Les accros de la glisse découvriront les joies du ski fun.

IMPORTANT : **Le port du casque est obligatoire.** par conséquent veillez à vous le procurer.

CONDITIONS GENERALES

ACCUEIL/HEBERGEMENT IGeSA Les Sorbiers La Cabanasse – 66210 Mont-Louis, Pyrénées Orientales, France. Tél : 04 68 04 20 97- Fax : 04 68 04 11 33.

TRANSPORT Le transport est à la charge de l'adhérent.

TARIFS **720€.** Ce prix comprend : la ½ pension + les déjeuners au restaurant « Les Airelles » sur le domaine de Font-Romeu, le matériel spécialisé handiski, les forfaits remontées mécaniques, ainsi que l'accompagnement individuel sur les pistes.

DESISTEMENT/ANNULATION/ BLESSURE Un certificat médical autorisant la pratique du ski vous sera indispensable pour valider votre inscription.
Tous séjours interrompus ou abrégés, ou toute prestation non consommée du fait du participant, pour quelle cause que ce soit ne donne lieu à aucun remboursement.
En cas de blessure survenue pendant le stage, l'association Handikraft se réserve le droit de demander l'avis d'un médecin avant d'autoriser l'accès à la pratique.
En cas d'une météo capricieuse ne nous permettant pas la pratique du ski, une autre activité vous sera proposée. (Biathlon en salle, bowling, bain d'eau chaude...).

DOSSIER INCOMPLET Annule la demande d'inscription.

RENSEIGNEMENTS:

Franck Kraft : 06.31.55.93.97 / contact@handikraft.org



DOSSIER D'INSCRIPTION

DOCUMENTS A FOURNIR

- " Bulletin d'inscription,
- " Règlement intérieur lu, approuvé et signé
- " Règlement du séjour: chèque de 720€ à l'ordre de Handikraft,
« +Règlement du séjour de l'accompagnant 250€ »
- " Certificat médical de non contre-indication à la pratique du ski datant de moins de 3 mois.

DOSSIER A RETOURNER AVANT : LE 29 DECEMBRE 2018

À l'adresse suivante :

**Association Handikraft
11 Cité de la Têt
66210 La Cabanasse**

NB : Les places étant limitées, votre inscription dépendra de votre rapidité à renvoyer votre dossier d'inscription.

NOM : PRENOM :
 ADRESSE :
 CODE POSTAL : VILLE :
 TELEPHONE FIXE et PORTABLE : — — — — — / — — — — —
 E-MAIL :@.....
 DATE DE NAISSANCE : — — / — — / — — — — HANDICAP :
ACCOMPAGNANT, Nom Prénom Age : ; ;

Informations relatives à la pratique du ski

- SKI DEBOUT: Déficiant visuel " Déficience d'un membre inferieur "
- TYPE D'APPAREIL: Uniski " Dualski " HOC Glide " Tandem flex "
- FAUTEUIL PLUS : **Taille de coque** Trochanter : ;
Stabilisateurs : Fixe" Super lite"
Suspension : Fournales" Olin's"
- NIVEAU DE SKI: Découverte " Intermédiaire " Confirmé "

Je possède un appareil de ski : oui " non " Marque : N° :

Votre séjour

Du lundi 28 JANVIER (13h30) au vendredi 1er FEVRIER (16H00).

" Je désire connaître le téléphone des autres participants afin d'organiser mon déplacement
 Je me propose de convoier d'autres participants. Je dispose de places dans ma voiture.

Organisation du séjour

SOINS INFIRMIERS

Je souhaite disposer des services d'un personnel infirmier sur place : OUI " NON "

Les soins infirmiers sont réalisés sur prescription médicale et pris en charge par la CPAM. N'oubliez pas votre carte vitale

ALLERGIE ou INTOLERANCE ALIMENTAIRE: OUI " NON "

Si oui, précisez lesquelles :

BESOIN MATERIEL ET HUMAIN (besoin d'un lit médicalisé, chaise de douche, etc.)

Précisez :

DÉPLACEMENT, ma voiture : **Ou avec**

" 1^{er} jour : directement à la station Font-Roemu (Les Airlles) pour 13h30 pour le départ sur les pistes.



REGLEMENT INTERIEUR

Article I. Respect et sécurité du bien et des personnes

Le séjour Handiski collectif dans lesquels la vie est fondée sur le respect des différences culturelles, politiques, religieuses et sociales. Afin de préserver la qualité de vie de tous, chaque participant doit conserver, en temps et en tout lieu, une attitude correcte et respectueuse vis-à-vis des autres participants Handiski, des encadrants et de toute autre personne rencontrée durant le séjour (membre du personnel de la Résidence, etc.). Les faits de violences physiques ou verbales sur autrui peuvent entraîner des procédures administratives et judiciaires.

Sont strictement interdits lors du séjour (dans l'hôtel, sur les pistes de ski, dans le restaurant ou la salle de restauration, dans les véhicules de transports, etc.) :

- * Tout acte de violence et tout harcèlement verbal ou physique,
- * La circulation en état d'ébriété,
- * La consommation et/ou circulation de toute forme de drogue,
- * La consommation d'alcool dans les espaces communs.

Chaque participant est tenu dans la résidence d'hébergement de :

- * Veiller à tout moment au repos et à la tranquillité d'autrui
- * Signaler les dysfonctionnements ou la dégradation des équipements
- * Partager sa chambre avec un autre participant ou un accompagnant.

A noter : toute personne accompagnant un participant, c'est-à-dire toute personne valide de l'entourage d'un des participants (ami(e), mari/femme, enfant, etc.), sera également tenu de partager sa chambre : avec des encadrants ou avec un autre participant (dans ce cas jusqu'à 5 personnes partageront une même chambre).

Article II. Assurance responsabilité civile

- * Entretenir des relations courtoises avec autrui
- * Se conformer aux règles de sécurité affichées dans la Résidence
- * Laisser le matériel à incendie en parfait état et de ne l'utiliser qu'en cas de nécessité.

Article III. Logement

- * **Équipement :** Les logements sont meublés et à l'usage exclusif du résident. Le mobilier inventorié dans l'état des lieux établi à l'arrivée ne peut en aucun cas être sorti du logement. Toute modification de l'agencement des espaces doit se faire en accord avec la direction. L'apport de mobilier personnel ou d'électroménager est soumis à l'autorisation de la direction. Sans cette autorisation, le résident prend le risque de se voir confisquer ces matériels.
- * **Tabagisme :** Les logements partagés sont des espaces non-fumeurs.
- * **Hygiène :** Les résidents sont responsables de la propreté des logements.

Article IV. Actes de la vie quotidienne et soins médicaux et paramédicaux

- * **Soins médicaux et paramédicaux :** les participants nécessitant des soins médicaux ou paramédicaux (sondages, toilette intime, pansement, etc.) devront le signaler lors de leur inscription dans le bulletin d'inscription sans oublier de fournir les prescriptions médicales correspondantes.
 - * **Personnel soignant :** le personnel soignant désigné par l'association Handikraft sera mis à disposition des participants qui nécessitent des soins selon un planning prés établi. Les participants qui refuseraient de se faire soigner par le personnel désigné se verront dans l'obligation de trouver un soignant par leur propre moyen et à leur propre charge.
A savoir, les encadrants du séjour handiski ne sont en aucun cas des personnes habilités à effectuer des soins ou des toilettes, et ne sont donc pas tenu de le faire.
 - * Les chambres pour les skieurs assis sont spécialisées avec douches à l'italiennes.
- En ce qui concerne la nécessité de tout autre matériel adapté, le participant devra apporter son propre matériel ou le signaler au préalable pour effectuer une commande ou réservation à la pharmacie de Bolquère.

Mme,Mr,.....

déclare accepter, après en avoir pris connaissance,
le REGLEMENT INTERIEUR du séjour Handiski.

Date et signature précédées de la mention "lu et approuvé"

AIDE MEMOIRE

SEJOUR RETENU : duau2018

LE RENDEZ-VOUS a lieu le **LUNDI**

Au départ des **pistes de Font-Romeu (Les Airelles)**

Pour **13h30** (prévoir d'y être un peu plus tôt).

EQUIPEMENTS SOUHAITES

- ✓ Combinaison de ski et Casque de ski
- ✓ Après ski (type chaussures de montagne renforcées)
- ✓ Gants de type moufles (en particulier pour les personnes tétraplégiques)
- ✓ Bonnet et écharpe
- ✓ Lunettes de soleil obligatoires
- ✓ Crème solaire et stick à lèvres.

PLAN D'ACCES

